

Balises utilisées lors des rencontres sécurité piétons

Attention document pour l'enseignant



Interdiction de doubler



Obligation de respecter la distance de 70 mètres minimum entre les 2 véhicules.



Accès interdit aux motos



Interdiction de tourner à droite à la prochaine intersection



Succession de virages dont le premier est à gauche



Dos d'âne



Accès interdit aux véhicules dont la largeur (chargement compris) dépasse 2,2 mètres. Largeur limitée à 2,2 mètres.



Accès interdit aux véhicules dont la hauteur (chargement compris) dépasse 3,10 mètres. Hauteur limitée à 3,10 mètres.



Sens interdit



Accès interdit aux piétons



Limitation de vitesse à 50km/h



Route prioritaire



Chaussée rétrécie à gauche



Chaussée rétrécie des deux côtés



Accès interdit aux voitures et motos.



Stop à 150 mètres



Stop



Carrefour à sens giratoire.
Priorité à gauche



Danger, pont mobile



Descente dangereuse à 10%



Virage à droite



Accès interdit aux camions et poids lourds